REPUBLIQUE FRANCAISE

GRANDLYON
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du 29 janvier 2024

Délibération n° 2024-2139

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Limonest

Objet : Association Worldskills France - Soutien financier au projet de plantation de haies de la Métropole de Lyon sur le site du lycée Sandar La Salle - Convention de sponsoring entre la Métropole, l'association Worldskills France, la fondation de La salle et le lycée Sandar La Salle

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Rapporteur : Monsieur Pierre Athanaze

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 12 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. F. Bagnon, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme N. Frier, M. A. Galliano, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Grosperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subaï, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhlrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtzoff.

Absents excusés : M. B. Badouard (pouvoir à Mme V. Brunel), M. L. Barge (pouvoir à M. J-J. Sellès), M. P. Blache (pouvoir à Mme D. Nachury), M. F. Camus (pouvoir à Mme V. Giromagny), M. P. Charmot (pouvoir à Mme S. Fontanges), Mme F. Delaunay (pouvoir à Mme N. Dehan), Mme L. Fréty (pouvoir à Mme C. Lagarde), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), Mme Z. Khelifi (pouvoir à M. P. Athanaze), Mme C. Pouzergue (pouvoir à Mme V. Sarselli).

Conseil du 29 janvier 2024

Délibération n° 2024-2139

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Limonest

Objet : Association Worldskills France - Soutien financier au projet de plantation de haies de la Métropole de Lyon sur le site du lycée Sandar La Salle - Convention de sponsoring entre la Métropole, l'association Worldskills France, la fondation de La salle et le lycée Sandar La Salle

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2024, exposant ce qui suit :

I - Contexte

Les *Worldskills* Lyon sont la plus grande compétition des métiers au monde organisée tous les deux ans sous l'égide de l'association *Worldskills International*. Elle permet à environ 1 600 jeunes professionnels âgés de moins de 23 ans et en provenance de plus de 85 pays, de se mesurer dans une soixantaine de métiers d'une grande diversité (métiers du bâtiment et travaux publics, de l'alimentation, de l'industrie, des services, du végétal, de l'automobile et des engins, de la communication et du numérique).

L'objectif principal de la compétition *Worldskills* est de promouvoir et valoriser les métiers, la formation professionnelle et les jeunes qui s'y engagent. L'événement permet de donner un véritable coup de projecteur sur de jeunes talents, des métiers parfois méconnus ou peu valorisés, et de changer l'image des filières professionnelles et de l'apprentissage auprès des jeunes et de leurs parents. Elle sert aussi de vitrine à l'innovation professionnelle.

En 2022 et 2023, Lyon a accueilli les finales nationales et accueillera la compétition mondiale en septembre 2024.

Les organisateurs des finales nationales s'engagent dans une démarche de développement durable et souhaiteraient inscrire cela dans l'héritage de la compétition sur notre territoire.

Pour cela, l'association *Worldskills* France a proposé à la Métropole le versement d'un soutien financer pour la réalisation par la Métropole d'une opération de plantation de haies en contrepartie de la promotion de sa structure et de son activité.

II - Objectifs

Le projet de plantation de haies le long du ruisseau du Sémanet au sein du lycée Sandar La Salle situé dans le vallon de la Sablière à Limonest a retenu l'attention de *Worldskills* France.

En effet, la haie est un investissement durable, de façon générale, tant par ses aspects de support de biodiversité que de lutte contre les phénomènes érosifs, d'infiltration et filtration des eaux pluviales.

Le ruisseau du Sémanet, canalisé en amont, offre une résurgence au milieu d'un champ, puis une retenue collinaire se forme à l'aval de la parcelle qui est exploitée pour de l'élevage bovin.

Deux secteurs seront plantés :

- le 1er en rive droite et gauche,
- le 2nd uniquement en rive droite, la rive gauche étant déjà végétalisée.

Il sera planté trois rangs de ripisylve.

Les plantations seront réalisées sous forme de bosquets arbustifs espacés de 30 m sur la partie amont du champ. Le chantier devrait être réalisé en éco-chantier avec les élèves du lycée en section sciences et technologies de l'agronomie et du vivant.

Une fois les plantations réalisées, des clôtures seront installées sur le secteur amont, en concertation avec l'agriculteur, afin d'éviter toute problématique d'abroutissement.

III - Convention de sponsoring

L'association *Worldskills* France s'engage, en tant que sponsor, à apporter sa contribution financière au projet mené par la Métropole en contrepartie du droit d'associer son nom à cette opération, afin de bénéficier d'une publicité lui assurant la valorisation de sa notoriété et de son image.

La Métropole s'engage à réaliser la plantation de haies pour laquelle elle bénéficie, également, d'un soutien financier par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. En contrepartie, le sponsor bénéficie d'une prestation de publicité et de communication de la part de la Métropole.

La fondation de La Salle et le lycée Sandar La Salle ont accepté, par convention signée en février 2023 avec la Métropole, d'accueillir une haie sur le foncier du lycée Sandar La Salle.

Le coût estimé des travaux de plantation est de 5 354,17 € TTC, qui sera pris en charge en totalité par l'association *Worldskills* France.

Ainsi, il est proposé au Conseil d'approuver le contrat de sponsoring avec l'association *Worldskills* France encadrant ce projet ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le soutien financier de l'association *Worldskills* France au projet de plantation de haies le long du ruisseau du Sémanet sur le site du lycée Sandar La Salle à Limonest,

b) - la convention de sponsoring à passer entre la Métropole, l'association *Worldskills* France, la fondation de La Salle et le lycée Sandar La Salle.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La recette de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 70 - opération n° 0P27O9421.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 30 janvier 2024

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20240129-315140-DE-1-1
Date de télétransmission : 30 janvier 2024
Date de réception préfecture : 30 janvier 2024